



## Délibérations adoptées le 20 septembre 2023

*L'an DEUX MIL VINGT TROIS et le 20 SEPTEMBRE, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à ST MICHEL DE MAURIENNE, sous la présidence de Monsieur Gaétan MANCUSO,*

*Il était composé de : Alexandre ALBRIEUX, Daniel AYMARD, Pascal BAUDIN, Pierre EXCOFFIER, Christian JACOB, Bernard JUILLARD, Gaétan MANCUSO, Martin BERNARD, MAZZOTTA Noelle, NORAZ Michel, OLLIER Luc, Aimé PERRET, Gilbert QUEANT, Marie-Pierre RAMBAUD, Guy RATEL, André RETORNAZ, Evelyne RICHARD, Josette ROSSERO, Isabelle SAINTIER, Armelle SALOMON MASCIA*

*Pouvoirs :*

*Jean-Pierre ROUGEAUX à Marie-Pierre RAMBAUD*

*Josiane JACOB à Gaétan MANCUSO*

*Absents :* *Jean-Pierre EXARTIER, Christian GRANGE*

*Secrétaire de séance : Josette ROSSERO*

*Date de convocation : 14 septembre 2023*

*Présents : 20*

*Votants : 22*

N°	Délibérations	Décisions Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré	Vote
2023-64	AVENIR MONTAGNE INGENIERIE - Etude CLIMSNOW - Principe financement	- Approuve le lancement de l'étude CLIMSNOW Valmeinier - Approuve le principe du paiement par les SEM du reste à charge	UNA
2023-65	AVENIR MONTAGNE INGENIERIE Etude ressources en eau	- Approuve le lancement des études sur l'ensemble des communes - Dit que le financement est apporté par la CCMG	UNA
2023-66	AVENIR MONTAGNE INGENIERIE Thermographie aérienne	- Approuve le lancement sur le territoire de la CCMG	UNA
2023-67	Opération de revitalisation bourg centre de ST MICHEL DE MNNE	- Approuve le modèle de gouvernance proposé - Approuve le calendrier d'avancement	UNA
2023-68	Opération de revitalisation bourg centre de ST MICHEL DE MNNE	- Approuve la création d'un poste de chef de projet revitalisation bourg centre	UNA

2023-69	Poste de manager mutualisé	- Poursuite de la mutualisation avec la 3CMA d'un poste de manager mutualisé	UNA
2023-70	POLITIQUE IMMOBILIERE DE LOISIRS	- Accepte de poursuivre la PIL et formule une demande de subvention auprès du Département de la Savoie	UNA
2023-71	FONCIERE AGRICOLE DE LA SAVOIE	- Décide d'adhérer au projet collectif SCIC foncière agricole de la Savoie - Approuve les statuts et la participation financière - prise d'actions 1.000 € - Désigne M. Alexandre ALBRIEUX comme représentant à l'assemblée générale	UNA
2023-72	CEINTURE VERTE DE LA SAVOIE	- Décide d'adhérer au projet collectif SCIC Ceinture verte de la Savoie - Approuve les statuts et la participation financière - prise d'actions 1.000 € - Désigne M. Alexandre ALBRIEUX comme représentant à l'assemblée générale	UNA
2023-73	RH – Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels	- Approuve la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels ; - Autorise le président à signer tous documents utiles pour la mise en œuvre de cette délibération, et notamment la convention d'assistance à la réalisation et au suivi du document unique du Cdg73.	UNA
2023-74	Groupement de commandes carburant et combustible	- Approuve la constitution d'un groupement de commandes avec les communes membres pour l'achat de combustibles et de carburant. - APPROUVE les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes - AUTORISE Monsieur le Président, après accord et signature de la convention par tous les membres du groupement, à lancer la procédure de consultation pour la passation du marché de carburant et combustible, objet du groupement de commandes. - Accepte le rôle de coordonnateur du groupement	UNA
2023-75	Aides aux commerces et artisanat	- Approuve le versement de la part de la CCMG aux porteurs de projets : FB MONTAIN CYCLES (3.130 €) et Boucherie BOURLA (5.000 €)	UNA
2023-76	Référent déontologue	- Approuve la désignation de M. Gil SONZOGNI comme référent déontologue - Autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette délibération ; - Propose aux collectivités de délibérer de manière concordante sur la mise en commun du référent déontologue.	UNA
2023-77	ZAE DE LA COLLOMBETTE	- Approuve la vente du lot 2.3 - SMG 1.475 m <sup>2</sup> pour un montant de 11 800 € HT soit 8 € le m <sup>2</sup> /HT  - Approuve la vente des lots 2.4 et 7 -CGM : Lot 2.4 d'une surface de 1407m <sup>2</sup> et le lot 7 d'une surface de 3630m <sup>2</sup> pour un montant de 40 296	UNA

		<p>€ hors taxes soit 8 € le m<sup>2</sup> HT</p> <p>- Approuve la vente d'une parcelle issue de la division du lot 7 de la ZAC de la Collombette à la Communauté SMG pour création d'une voie d'accès au lot 2.3 -153m<sup>2</sup> pour un montant de 1 224 € HT soit 8 € le m<sup>2</sup> hors taxes.</p>	
2023-78	ZAE LA COLLOMBETTE	- Approuve la décision modificative n° 1	UNA